

UNIS POUR COURPIERE

Monsieur PAYRE
Maire de Courpière

Monsieur le Maire,

Nous venons à nouveau attirer votre attention sur notre participation aux commissions communautaires. Ces commissions sont des lieux de débats, de préparation des décisions qui seront votées en conseil communautaire. Elles permettent aussi de connaître les élus des différentes communes.

L'ouverture des commissions à tous les élus a toujours été souhaitée, ainsi que la participation de non-élus, comme nous l'a confirmé Michel GONIN que nous avons rencontré à ce sujet. A Augerolles, l'exposé d'un élu de Lorraine a montré l'importance accordée par MAIRIE CONSEIL à la démocratie communautaire et à l'ouverture la plus large possible des commissions.

Nous comprenons mal votre ostracisme à notre égard sur ce point car, sur le plan communal, vous avez respecté le règlement intérieur du conseil municipal que nous avons mis en place concernant les droits de l'opposition.

Nous représentons près de 1200 électeurs Courpiérois, et donc un pourcentage significatif de l'électorat communautaire. Nous pensons que notre présence dans les commissions est nécessaire, sans exigence d'ailleurs sur le statut de titulaire ou de suppléant.

Pourquoi vouloir transférer à la CCPC des problèmes internes à Courpière ? La règle communautaire est plutôt de ne pas être un champ clos d'oppositions stériles, mais bien celui de la recherche permanente du meilleur consensus possible.

Vous avez pourtant pu constater que nous avons participé à toutes les réunions communales ou communautaires auxquelles nous avons été convié, et que nous avons répondu à toutes vos demandes concernant les dossiers en cours dans le souci de responsabilité et d'esprit constructif. Alors, pourquoi cette décision ?

Comment comprendre que vous refusez à Jeannine Suarez de siéger dans la commission enfance jeunesse alors que vous l'avez élue membre du Conseil Communautaire ?

Comment comprendre que vous refusez à Daniel Atger de siéger à la commission Tourisme de la Communauté alors qu'il est représentant élu du conseil municipal à l'office de tourisme ?

Comment comprendre que vous refusez Cathy Mazellier dans la commission aménagement alors qu'elle a régulièrement apporté ses compétences acquises avec l'élaboration du PLU ?

Comment comprendre que vous refusez Brigitte Gardette dans la commission ressources humaines, alors que vous l'avez acceptée dans la commission ordures ménagères ?

Tout ceci est vraiment incompréhensible. C'est pourquoi nous vous demandons de manière sage et raisonnable de revenir sur ces décisions et de nous permettre de jouer pleinement notre rôle d'élus au sein de la Communauté.

Dans l'attente de votre réponse, nous ne rendrons pas ce courrier public ; nous donnons seulement l'information aux Maires des différentes communes de la CCPC.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Atger Daniel, Cayre Philippe, Gardette Brigitte
Mazellier Cathy, Suarez Jeannine, Zellner Maurice

UNIS POUR COURPIERE

Aux Maires des différentes communes
De la CCPC

Chers collègues,

Veillez trouver ci-joint le courrier que nous adressons au Maire de Courpière suite à son refus d'ouvrir l'ensemble des commissions communautaires aux élus de l'opposition. Nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement d'un « problème courpiérois » mais bien d'une atteinte au fondement même de la démocratie communautaire. De plus, nous voulons repousser les sous entendus selon lesquels l'ostracisme dont nous faisons l'objet aurait été souhaité par certains élus de la Communauté.

Ce que nous souhaitons, c'est être des élus constructifs au service de la collectivité. Nous n'acceptons pas que la démocratie communautaire soit « découpée » au gré des aléas politiques.

Nous espérons que le meilleur compromis possible sera trouvé, et nous vous adressons, chers collègues, nos sincères salutations.

Atger Daniel, Cayre Philippe, Gardette Brigitte
Mazellier Cathy, Suarez Jeannine, Zellner Maurice